



Bamako, le 18 août 2018

## **Rapport d'analyse des résultats du 2ème tour de l'élection présidentielle**

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) est une Plate-forme d'Organisations nationales de la Société civile mise en place pour promouvoir la démocratie malienne et contribuer à la fortification de l'Etat de droit à travers leur engagement dans des activités d'observation électorale.

La COCEM félicite le gouvernement pour avoir accédé à la demande de publication des résultats pour les deux tours de l'élection présidentielle bureau de vote par bureau de vote dans des délais raisonnables. Cette pratique garantit la transparence dans le processus électoral et devra être systématique pour tous les processus électoraux au Mali.

Les résultats du 2ème tour de l'élection présidentielle bureau de vote par bureau de vote ont été publiés sur le site du Ministère de l'Administration Territoriale (MATD) le jeudi 16 août 2018. Les documents étant publiés en format PDF, la COCEM a procédé au téléchargement et à la conversion en un format qui facilite l'analyse des fichiers (excel).

Le présent rapport détaille les principales observations de la coalition après cette analyse qui se base exclusivement sur les données publiées par le MATD qui représentent une compilation des récapitulés des bureaux de vote après le dépouillement.

Les principales remarques sont les suivantes:

1. La COCEM remarque que dans 393 bureaux de vote, 100% des suffrages exprimés sont en faveur d'un seul candidat. 297 de ces bureaux ont eu plus que 50 votants le jour de l'élection. Le taux de participation moyen dans ces bureaux est de 86% et dans 112 bureaux le taux de participation est de 100%.
2. Dans 3676 bureaux de vote, le nombre de voix allouées à un seul candidat excède 90% des suffrages exprimés. 3208 de ces bureaux ont eu plus que 50 votants le jour de l'élection.
3. Dans 8050 bureaux de vote, le nombre de voix allouées à un seul candidat excède 80% des suffrages exprimés. 7071 de ces bureaux ont eu plus que 50 votants le jour de l'élection.

4. Dans 21 bureaux de vote, il a été observé, autant pour le premier que pour le deuxième tour, que le taux de participation était de 100% et que 100% des suffrages valablement exprimés sont en faveur d'un seul candidat.

La COCEM note que les mêmes incohérences observées lors de l'analyse des résultats du premier tour de l'élection présidentielle se reproduisent pour le deuxième tour à une échelle plus conséquente. En plus des localités sérieusement touchées par ces incohérences lors des deux tours de l'élection présidentielle, la COCEM note aussi que le fait que seulement deux candidats s'affrontent lors de ce scrutin, contre 24 candidats au premier tour, peut avoir impacté sur les bureaux de vote concernés.

**Répartition des bureaux de vote avec plus de 80% de voix en faveur d'un seul candidat:**

	<b>1er tour</b>	<b>2ème tour</b>	<b>2ème tour %</b>
Nombre de bureaux de vote avec <b>100%</b> de voix pour un seul candidat	<b>142 BV</b>	<b>393 BV</b>	<b>1,70%</b>
Nombre de bureaux de vote avec <b>90%</b> et plus de voix pour un seul candidat	<b>525 BV</b>	<b>3676 BV</b>	<b>16,20%</b>
Nombre de bureaux de vote avec <b>80%</b> et plus de voix pour un seul candidat	<b>1326 BV</b>	<b>8050 BV</b>	<b>35,50%</b>
Total des bureaux de vote dont les résultats ont été publiés	<b>21180 BV</b>	<b>22675 BV</b>	

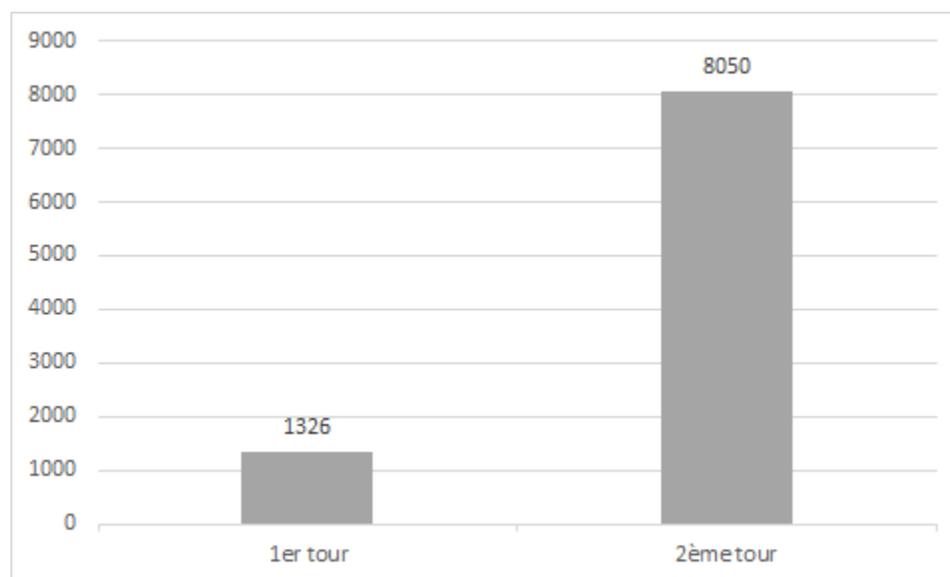


Figure 1 # de BV avec plus 80% des voix pour un seul candidat

I. La répartition des bureaux de vote avec 100% des suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat par région:

Bureaux avec 100% des voix en faveur d'un seul candidat par région	
Région	# de BV concernés
TOMBOUCTOU	127
GAO	89
MOPTI	38
KAYES	11
SEGOU	9
KOULIKORO	8
KIDAL	7
SIKASSO	6
Etranger	2
<b>Total général</b>	<b>297</b>

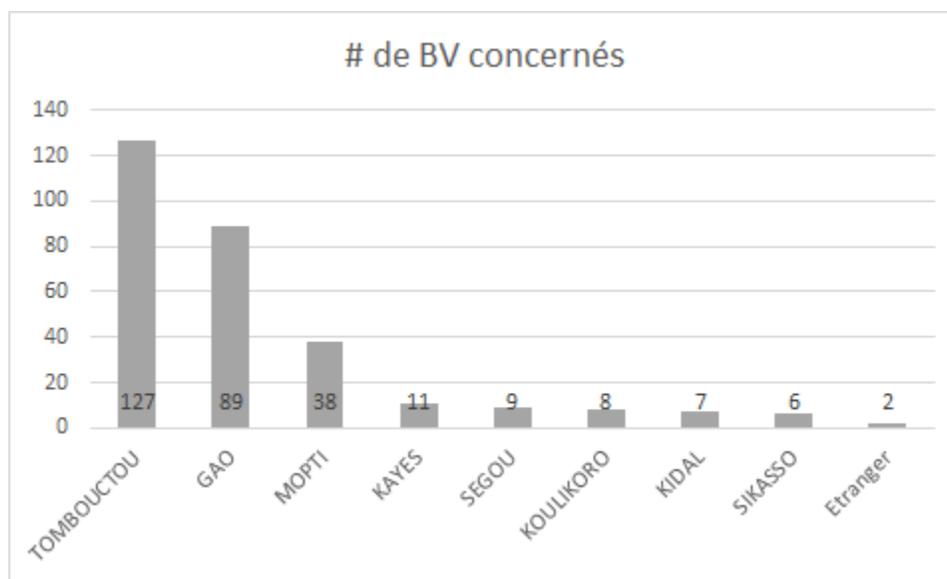


Figure 2 La répartition des bureaux de vote avec 100% des suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat par région

### Les bureaux de vote avec 100% des suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat:

Il ressort de l'analyse des résultats bureau par bureau que dans **393** bureaux de votes, le nombre de voix en faveur d'un seul candidat est égale à 100% des suffrages exprimés dans le bureau. Parmi ces 393 bureaux de vote, 297 bureaux de vote ont eu 50 votants ou plus. Ci-dessous, COCEM présente des détails sur la répartition de ces bureaux:

Candidat	Nombre de BV concernés	Nombre de Voix concernés	Moyenne du nombre d'électeurs par bureau de
Ibrahim Boubacar KEITA	253	52536	207
Soumaila CISSE	44	4913	109
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>57449</b>	<b>193</b>

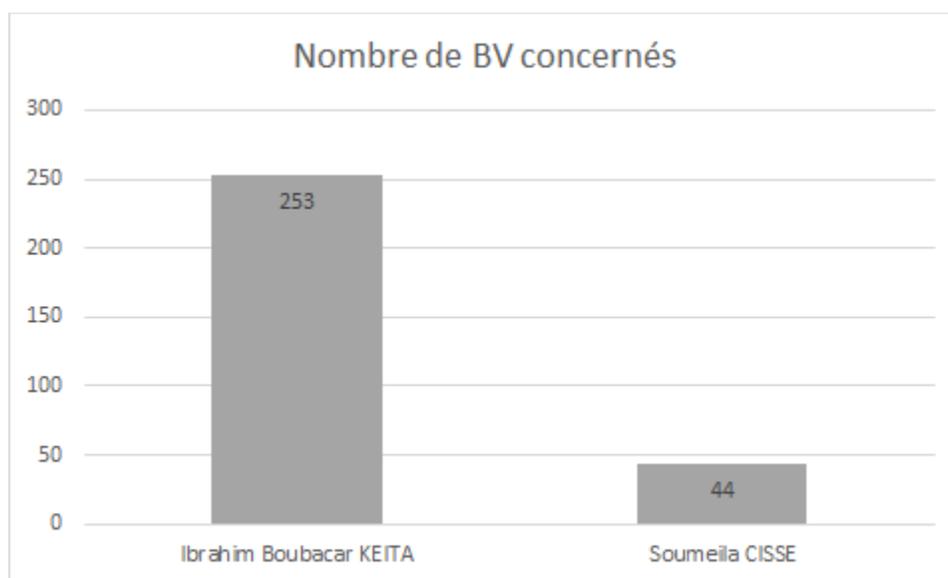


Figure 3 # de BV avec 100% des suffrages en faveur d'un candidat

Dans 112 des 297 bureaux de vote, le taux de participation est de 100% et tous les suffrages exprimés sont en faveur d'un seul candidat comparé à 43 bureaux de vote où les mêmes incohérences ont été observés lors du premier tour. De ces 112 bureaux de vote où le taux de participation est de 100% et 100% des voix sont en faveur d'un seul candidat, la COCEM a relevé que 21 d'entre eux avaient également un taux de participation de 100% et 100% de suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat lors du premier tour de l'élection (veuillez consultez l'annexe A).

**La répartition des bureaux de vote avec 100% des suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat par cercle:**

La COCEM note que les cercles les plus affectés par lesdites incohérences sont les mêmes qu'au premier tour où les cercles les plus touchés étaient Goundam, Bourem, Gourma Rharous et Menaka.

<b>Bureaux avec 100% des voix en faveur d'un seul candidat par cercle</b>	
<b>Cercle</b>	<b># de BV concernés</b>
GOUNDAM	63
BOUREM	38
GOURMA-RHAROUS	29
MENAKA	25
TOMBOUCTOU	15
NIAFUNKE	14
ANSONGO	13
GAO	13
BANDIAGARA	9
YOUWAROU	9
KORO	8
DIRE	6
SEGOU	6
MOPTI	5
TESSALIT	5
NIORO	4
BOUGOUNI	3
DIOILA	3
DOUMENTZA	3
KANGABA	3
KITA	3
TENENKOU	3
Etranger	2

KENIEBA	2
KIDAL	2
NARA	2
YELIMANE	2
BANKASS	1
BAROUELI	1
KADIOLO	1
MACINA	1
SAN	1
SIKASSO	1
YANFOLILA	1
<b>Total général</b>	<b>297</b>

**La répartition des bureaux de vote avec 100% des suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat par candidat et par région:**

<b>Bureaux avec 100% des voix en faveur d'Ibrahim Boubacar KEITA</b>		<b>Bureaux avec 100% des voix en faveur de Soumaila Cissé</b>	
<b>Région</b>	<b># de BV concernés</b>	<b>Région</b>	<b># de BV concernés</b>
TOMBOUCTOU	107	TOMBOUCTOU	20
GAO	88	MOPTI	15
MOPTI	23	KAYES	6
KOULIKORO	8	Etranger	1
SEGOU	8	GAO	1
KIDAL	7	SEGOU	1
SIKASSO	6	<b>Total général</b>	<b>44</b>
KAYES	5		
Etranger	1		
<b>Total général</b>	<b>253</b>		

II. 3208 bureaux de vote avec plus de 90% des suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat et plus de 50 votants:

Bureaux avec plus de 90% des voix en faveur d'un seul candidat	
Région	# de BV concernés
SIKASSO	629
SEGOU	510
MOPTI	506
KOULIKORO	476
TOMBOUCTOU	431
KAYES	320
GAO	251
KIDAL	67
Etranger	10
BAMAKO	8
<b>Total général</b>	<b>3208</b>

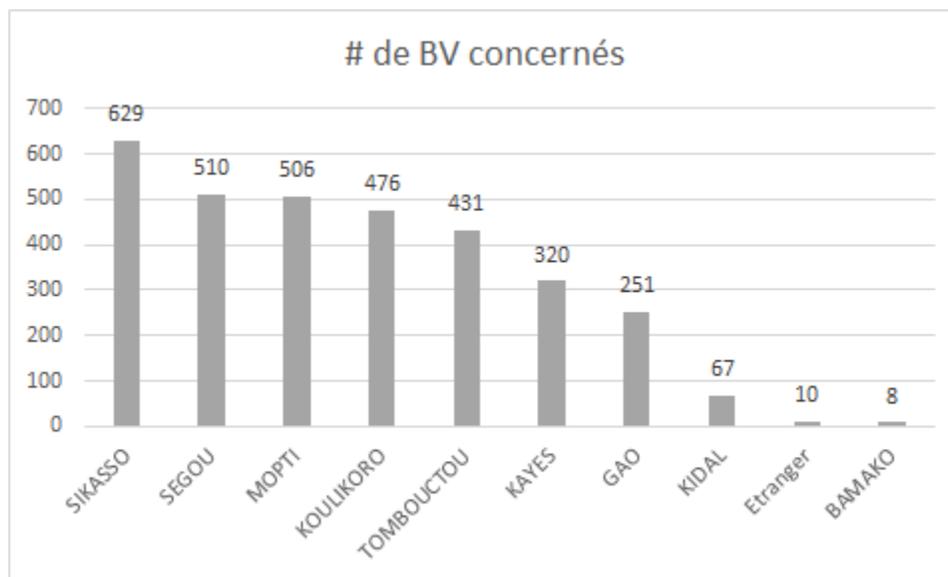


Figure 4 Bureaux avec plus de 90% des voix en faveur d'un seul candidat

**3208 bureaux de vote avec plus de 90% des suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat et plus de 50 votant; par candidat:**

<b>Bureaux avec plus de 90% des voix en faveur d'IBK</b>	
<b>Région</b>	<b># de BV concernés</b>
SIKASSO	625
SEGOU	487
KOULIKORO	460
MOPTI	384
TOMBOUCTOU	298
KAYES	263
GAO	239
KIDAL	67
BAMAKO	8
Etranger	4
<b>Total général</b>	<b>2835</b>

<b>Bureaux avec plus de 90% des voix en faveur de Soumaila Cissé</b>	
<b>Région</b>	<b># de BV concernés</b>
TOMBOUCTOU	133
MOPTI	122
KAYES	57
SEGOU	23
KOULIKORO	16
GAO	12
Etranger	6
SIKASSO	4
<b>Total général</b>	<b>373</b>

**III. 7071 bureaux de vote avec plus de 80% des suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat et plus de 50 votant:**

<b>Bureaux avec plus de 80% des voix en faveur d'un seul candidat</b>	
<b>Région</b>	<b># de BV concernés</b>
SIKASSO	1715
SEGOU	1278
KOULIKORO	1104
MOPTI	974
KAYES	780
TOMBOUCTOU	641
GAO	348
KIDAL	84
BAMAKO	77

Etranger	70
<b>Total général</b>	<b>7071</b>

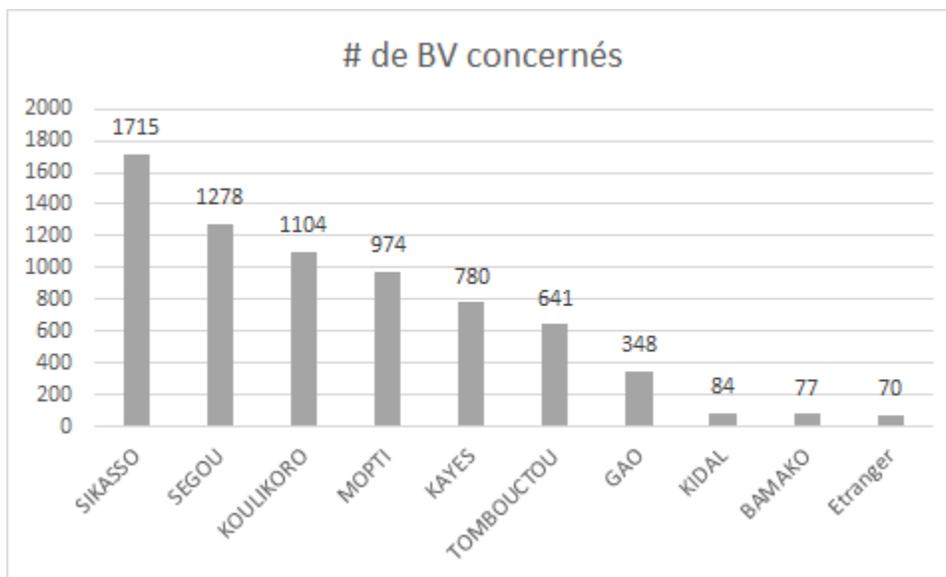


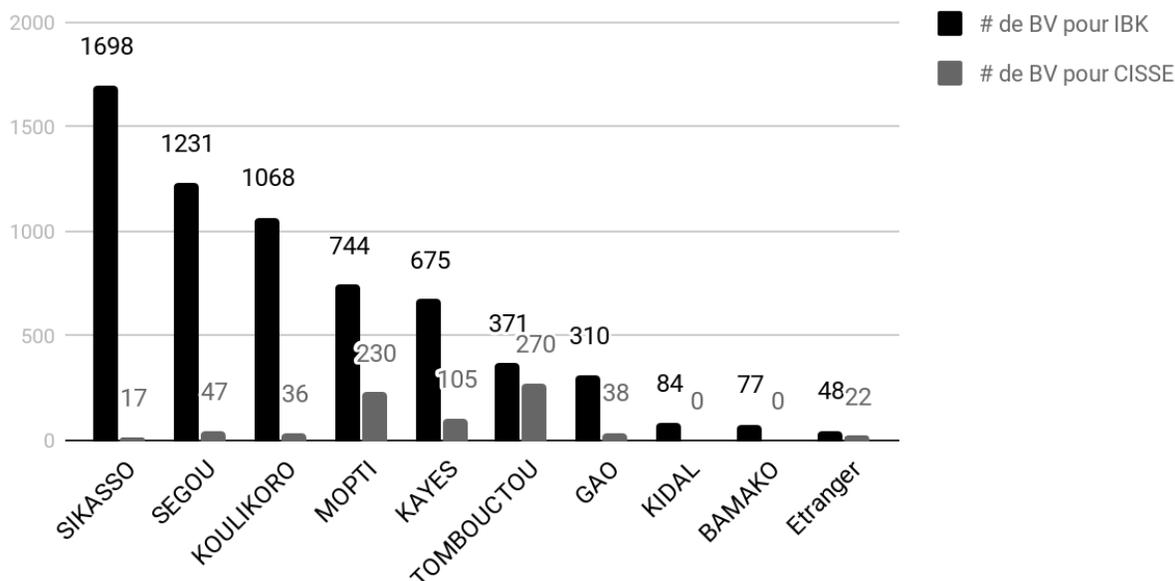
Figure 5 Bureaux avec plus de 80% des voix en faveur d'un seul candidat

**7071 bureaux de vote avec plus de 80% des suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat et plus de 50 votants; par candidat :**

<b>Bureaux avec plus de 80% des voix en faveur d'Ibrahim Boubacar KEITA</b>	
<b>Région</b>	<b># de BV concernés</b>
SIKASSO	1698
SEGOU	1231
KOULIKORO	1068
MOPTI	744
KAYES	675
TOMBOUCTOU	371
GAO	310
KIDAL	84
BAMAKO	77
Etranger	48
<b>Total général</b>	<b>6306</b>

<b>Bureaux avec plus de 80% des voix en faveur de Soumaila Cissé</b>	
<b>Région</b>	<b># de BV concernés</b>
TOMBOUCTOU	270
MOPTI	230
KAYES	105
SEGOU	47
GAO	38
KOULIKORO	36
Etranger	22
SIKASSO	17
<b>Total général</b>	<b>765</b>

## Tableau comparatif de bureaux avec plus de 80% des voix en faveur des deux candidats



### Conclusions et recommandations:

Cette analyse menée par la COCEM se base exclusivement sur les résultats officiels publiés par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Les chiffres cités dans ce rapport sont issus de l'analyse des résultats bureau de vote par bureau de vote et les détails concernant les bureaux de vote en question sont disponibles et peuvent être mis à la disposition des acteurs qui les demandent.

La coalition formule les recommandations suivantes:

1. Lors de l'analyse des résultats du deuxième tour bureau de vote par bureau de vote, des sérieuses incohérences sont apparues à une échelle plus conséquente que pour les résultats du premier tour de l'élection présidentielle. La COCEM demande des clarifications sur lesdits bureaux.
2. La COCEM appelle les autorités compétentes à mener des investigations sérieuses pour les 21 bureaux de vote dans lesquels le taux de participation était de 100% avec 100% de suffrages exprimés en faveur d'un seul candidat lors du premier et du deuxième tour de l'élection présidentielle afin d'aider à la compréhension de ces données.
3. La COCEM recommande la légalisation de la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote dans la loi électorale.

La COCEM continue son suivi jusqu'à la fin du processus électoral et produira un rapport final qui couvre l'observation de toute l'élection présidentielle.

## Annexe A

<b>BUREAUX DE VOTE DANS LESQUELS LE TAUX DE PARTICIPATION ETAIT DE 100% AVEC 100% DE VOIX EN FAVEUR D'UN SEUL CANDIDAT LORS DU PREMIER ET DU DEUXIEME TOUR</b>		
<b>CERCLE</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>BUREAU</b>
TOMBOUCTOU	SALAM	NIBKIT ELELK-001
DIRE	TIENKOUR	VESTIBULE PUBLIC HAOUDJEDJE-001
GOUNDAM	ALZOUNOUB	CAMPEMENT SONIMA-001
GOUNDAM	ALZOUNOUB	PUITS BOULJAN-001
GOUNDAM	ALZOUNOUB	PUITS NOSSI-001
GOUNDAM	ALZOUNOUB	PUITS SANGUELA AMATALTAL-001
GOUNDAM	GARGANDO	PUITS INGODORI-001
GOUNDAM	GARGANDO	PUITS WARABANGOU-001
GOUNDAM	GARGANDO	ECOLE BAJAKARI-001
GOUNDAM	GARGANDO	PUITS TINALFAGAYAMANE-001
GOUNDAM	RAZ-EL-MA	PUITS TINTIJIT-001
GOUNDAM	RAZ-EL-MA	PUITS ARCHLAMOUUM-001
GOUNDAM	TIN AICHA	MAGASIN VILLAGE RAZELMA-DEBE-001
GOURMA-RHAROUS	GOSSI	TINIGDAD,KEL ESSOUK N'DAKI,KEL TADABOUT I-001
GOURMA-RHAROUS	GOSSI	BAIBANGOU,KEL TADABOUT I-001
BOUREM	TARKINT	MARE TICHOUFT-001
BOUREM	TARKINT	KIRCHWEL-001
BOUREM	TARKINT	ECOLE INIYISS-001
BOUREM	TARKINT	ECOLE TARKINT-001
MENAKA	MENAKA	ANOZAGRENE-001
ANSONGO	TIN-HAMA	ALATA-001